



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère chargé des Sports
GRAND EST

COMITÉ DU BAS-RHIN

Compte rendu de la réunion **du Comité Directeur du lundi 19 janvier 2021**

Sont présents à la réunion :

Mmes : Katia MORAZZANI - Bernadette STEINHAUER.

MM : Jean-Marie COLANTUONO - Claude BUERMANN - Guy GOMEZ - François KURZ -
Patrick LITZELMANN - Sébastien ROYER - Fabien STAUB - Paul-André TRAMIER.

Sont absents excusés :

Mmes : Thérèse BELLER - Alexandra DAUCHEZ - Michèle NIKONOFF

MM : Olivier SCHLATTER - Didier STIEVENART.

ORDRE DU JOUR

- 1 Accueil du Président
- 2 Réunion du calendrier du 23 janvier 2021
- 3 Assemblée Générale 2020 du 30 janvier 2021
- 4 Désignation des délégués au Congrès National
- 5 Divers

La séance se déroule en visio conférence.
Elle débute à 17h.

1 - MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT :

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents. Cette réunion mise en place rapidement réglera les derniers détails de la réunion des calendriers et de l'Assemblée Générale pour donner suite à l'annulation des réservations à la Maison des Sports.

2 – REUNION DES CALENDRIERS DU 23 JANVIER 2020 :

Ne pouvant plus organiser de réunion à la MDS, le CD67 avait anticipé cette éventualité et contacté certains clubs. Après avoir pris contact avec la mairie d'Oberhoffen, la réunion du calendrier et l'AG seront organisés dans leur salle des fêtes, 16 rue du Cimetière, 67240 Oberhoffen.

Un courrier sera envoyé à la Maire d'Oberhoffen afin de la remercier pour la mise à disposition de sa salle des fêtes.

Un mail sera envoyé à tous les clubs en leur demandant d'accuser réception de ce changement. En fin de semaine les clubs n'ayant pas répondu seront contactés par téléphone. L'information sera mise sur Facebook et le site du CD.

La réunion calendrier débutera à 9h30, les membres du CD se donnent RDV pour 8h30. Le calendrier jeune a déjà été envoyé aux clubs, il sera juste complété et validé. Pour le tirage au sort du calendrier des concours de Zones, les clubs seront appelés dans l'ordre du classement 2019.

Un protocole sanitaire sera mis en place : désinfectant, gel hydroalcoolique, distanciation et masque obligatoire. Il ne sera accepté qu'une seule personne par club.

La fédération a annoncé que si les championnats qualificatifs départementaux ne pouvaient pas se jouer aux dates prévues, ils seraient reportés aux dates des qualificatifs régionaux, et ceux-ci seraient alors annulés.

3 - ASSEMBLEE GENERALE 2020 DU 30 JANVIER 2021 :

L'Assemblée Générale du samedi 30 janvier 2021 débutera à 9h précises à Oberhoffen. Les membres du CD devront être présents à 8h en tenue du CD.

Personnes prévues à l'accueil :

Michèle NIKONOFF pour secteur Sud,

Alexandra DAUCHEZ pour le secteur Nord,

Bernadette STEINHAUER et Katia MORAZZANI pour réceptionner les divers documents administratifs.

L'AGE débutera par le discours du président qui récapitulera les actions menées concernant la trésorerie 2019.

Paul-André TRAMIER présentera la comptabilité 2019 qui a été recomposée avec les fichiers retrouvés sur l'ordinateur de l'ancien trésorier Dominique EVENOU. La ventilation a été faite sans modifier les écritures des comptes bancaires.

L'Ordre du Jour de l'AG est passé en revue :

- Approbation des PV de l'AG 2019 envoyés aux clubs
- Lecture du rapport moral par la secrétaire générale
- Le bilan financier 2020 sera présenté à l'assemblée par Claude Buermann qui devra se préparer à répondre aux questions qui seront posées.
- Les vérificateurs aux comptes MM. Stoll Ernest et Zenner Gérard présenteront leur rapport.

- Le vote du quitus de la trésorerie 2020 se fera à main levée.
- Election des nouveaux vérificateurs aux comptes qui arrivent en fin de mandat. Ils pourront se représenter s'ils le veulent. Il sera demandé 2 titulaires et 2 remplaçants.
- Le budget prévisionnel sera présenté par Paul-André Tramier.
- Le règlement financier sera présenté par Paul-André Tramier et devra être adopté par l'assemblée.
- Les rapports des commissions ont été envoyés aux clubs, il leur sera demandé s'ils les ont lus et s'ils ont des questions à poser.
- La liste des candidats au Comité Départemental sera envoyée aux clubs en leur précisant les membres sortants et les nouveaux candidats.
- Un président de séance et un collègue électoral seront désignés et mis en place, ils vérifieront la liste et les documents des candidats. Les enveloppes pour le vote seront distribuées à chaque club, et au moment du vote l'urne passera dans les rangs et chaque club mettra son bulletin dans l'urne afin d'éviter tout déplacement.
- A l'issue du dépouillement du vote, la liste des membres du comité sera annoncée puis ils se rassembleront pour choisir un président.
L'assemblée votera à nouveau à bulletin secret pour élire le président désigné. En cas de désaccord de l'assemblée (vote inférieur à 50%), il sera procédé au vote d'un autre président désigné par le CD et ainsi de suite jusqu'à l'élection d'un nouveau président.
- Le nouveau président prendra la direction de la suite de l'AG.
- Des récompenses seront remises aux clubs et les questions diverses clôtureront l'assemblée.

4 – DESIGNATION DELEGUES AU CONGRES NATIONAL :

L'Assemblée Générale du Grand Est aura lieu le 6 février 2021 à Saint-Avold et le Congrès National du 26 au 27 mars 2021 à Vichy.

Le nouveau président participera aux 2 assemblées accompagné d'un membre du comité.

Les réservations des repas des ces réunions devront être envoyés pour le 27 janvier 2021 et les noms seront donnés pour le 3 février 2021.

5 - DIVERS :

Il est précisé qu'aucun pot n'aura lieu à l'issue de l'AG.

Le blaser bleu marine sera la tenue des membres pour l'AG.

Jean-Marie COLANTUONO remercie les membres présents pour sa dernière réunion du CD67.

Clôture de la réunion à 18h37, rendez-vous est donné au 30 janvier 2021 à Oberhoffen.

Le Président
Jean-Marie COLANTUONO

La Secrétaire Administrative
Katia MORAZZANI

